Questions à :
Dominique Gros : « Si on ne fait rien, les problèmes vont s'aggraver »

Propos recueillis par Anthony VILLENEUVE – Le 18 Octobre 2021 à 05:00 -

https://c.republicain-lorrain.fr/politique/2021/10/18/dominique-gros-si-on-ne-fait-rien-les-problemes-vont-s-aggraver

« Ces dernières années, les problèmes liés au travail frontalier ont fait l'objet d'une gestion à la petite semaine côté français », accuse Dominique Gros. Photo RL /Maury GOLINI

L'ancien maire de Metz est président du think-tank « Au-delà des frontières ». Il milite depuis des années pour que le Luxembourg reverse aux collectivités françaises une partie de l'impôt sur le revenu des frontaliers.

Qu'attendez-vous de cette conférence intergouvernementale ?

Dominique GROS, président de l'association Au-delà des frontières : « Je n'en attends pas grand-chose dans les décisions. En revanche, j'espère une clarification des objectifs. Les sujets communs entre la France et le Luxembourg sont de plus en plus lourds. Ces dernières années, ils ont fait l'objet d'une gestion à la petite semaine côté français. Pendant ce temps, le Luxembourg a tracé sa route, sans volonté réelle de résoudre les problèmes. »

Quels sont les objectifs à définir ?

« Je voudrais commencer par parler des difficultés des collectivités proches de la frontière. Les territoires dont 70 % de la population active travaille au Luxembourg deviennent des cités-dortoirs. On n'y crée plus aucune activité, plus aucune

entreprise. Tout est aspiré par le Luxembourg. Il est temps de s'occuper de ce problème. Je rappelle que les communes frontalières belges, elles, bénéficient d'une aide financière du Luxembourg. À titre d'exemple, le canton de Genève, en Suisse, redistribue chaque année 330 M€ aux collectivités territoriales de l'Ain et de la Haute-Savoie. »

Cela fait des années que vous demandez un système de redistribution fiscale, sans succès. Aujourd'hui, vous n'avez plus aucun mandat électif et on a le sentiment que plus personne ne défend ce modèle…

« Quand on demande la justice, il ne faut jamais se décourager. Je ne demande pas une rétrocession fiscale : ce mot fait peur. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est une participation des Luxembourgeois au fonctionnement des collectivités qui hébergent leurs travailleurs. J'ai eu l'honneur de défendre une résolution en ce sens devant le Conseil de l'Europe. Elle a été adoptée par 90 % des élus. Donc je ne suis pas seul… »

La fiscalité est-elle à vos yeux le seul enjeu de cette conférence intergouvernementale ?

« La fiscalité est un sujet important que l'on ne peut plus éluder. Notons par exemple que les frontaliers payent leurs impôts au Luxembourg même lorsqu'ils sont en France ! C'est tout le débat actuel sur le télétravail. Mais je pense aussi au problème de l'emploi détaché. En proportion, le Luxembourg est le pays européen dans lequel il y a le plus d'emplois détachés. Ce sont des sujets majeurs qui doivent être réglés d'état à état. Il y en a d'autres, tout aussi importants : la formation des soignants, les transports, l'indemnisation des chômeurs, la prise en charge de la dépendance, la formation, la fiscalité des retraités. À l'issue de cette conférence intergouvernementale, j'attends un agenda clair sur tous ces sujets. »

Et avez-vous le sentiment que le gouvernement français est déterminé à avancer sur ces sujets ?

« Je l'ignore. En revanche, je peux vous dire qu'il y a à Paris des hauts fonctionnaires qui connaissent parfaitement tous ces problèmes. Il est urgent d'avancer. Car dans les années à venir, le travail frontalier va encore progresser. Et si on ne fait rien, tous les problèmes évoqués vont s'aggraver. »